



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 9751

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur l'utilité et la fonction de la Commission relative à la procédure de dation de blocs de titres de sociétés cotées destinés à financer un projet de recherche. Il souhaite obtenir le budget détaillé de cet organisme tant en matière de fonctionnement, que de mises à dispositions de fonctionnaires. Il souhaite également avoir des précisions sur les missions de cet organisme, et sur la possibilité de le supprimer ou de le réformer, afin d'aboutir à une plus saine gestion des deniers publics.

Texte de la réponse

La commission relative à la procédure de dations de blocs de titres de sociétés cotées destinés à financer un projet de recherche, qui ne s'était jamais réunie depuis sa création en 2008, a été supprimée par le décret n° 2013-420 du 23 mai 2012 pris en application des décisions du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique du 18 décembre 2012.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9751

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2012](#), page 6387

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6918